



Comité Rhône et Métropole de Lyon Echecs

PROCES VERBAL DE SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

*Qui s'est déroulée, le samedi 27 Février 2021 à 15h00 au siège du CRMLE, 28 rue Julien 69003
LYON, sur convocation adressée à tous les membres du CRMLE par email*

Ordre du jour

- 1. Présentation des candidats suivie d'un temps d'échange**
- 2. Vote puis dépouillement**
- 3. Proclamation des résultats**

Le président du CRMLE, Georges BELLET, souhaite la bienvenue aux présents, et remercie les représentants des clubs qui se sont déplacés.

Il est comptabilisé 21 clubs présents ou représentés sur 22.

Il est comptabilisé 63 voix présentes ou représentées sur 66 voix.

1. Présentation des candidats suivie d'un temps d'échange

Deux listes avaient été validées par la CSOE pour procéder au renouvellement du Comité Directeur du CRMLE pour la prochaine mandature. Les têtes de liste Bertrand DEMAILLE et Georges BELLET ont tour à tour présenté à l'assemblée leurs programmes et propositions.

2. Vote puis dépouillement

A l'issue du vote des clubs, la CSOE comptabilise 39 voix pour la liste de Georges BELLET et 24 voix pour celle de Bertrand DEMAILLE.

3. Proclamation des résultats

En répartition des sièges au sein du Comité Directeur du CRMLE, cela donne 7 sièges à la liste de Georges BELLET et 2 sièges à la liste de Bertrand DEMAILLE.

Le Comité Directeur du CRMLE sera donc composé de :

- Georges BELLET
- Margaux LEFEVRE
- Didier PASCAL
- Martine PLATRET
- Bagrat GINOSYAN
- Claude CROMBET
- Thierry PARIS
- Bertrand DEMAILLE
- Christophe MATHIEU

Fin de l'Assemblée générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. BELLET', with a large, stylized flourish below the name.



Assemblée Générale Elective du 27 février 2021

PROCES VERBAL

Le 27 février 2021, l'Assemblée Générale Elective du Comité Rhône et Métropole de Lyon Echecs a été convoquée à ...15^h00... en vue de procéder au renouvellement du Comité Directeur, conformément aux articles 22.211 et 22.212 des statuts du CRMLE.

Afin de respecter le couvre-feu en vigueur de 18h00, et en accord avec la CSOE, il a été convenu que l'Assemblée générale Elective serait ouverte dès la clôture de l'Assemblée générale annuelle qui précédait.

La séance a été ouverte à ...16^h15... par Mr Georges Bellet, Président sortant.

Après une rapide présentation, chaque candidat a bénéficié de trois minutes pour présenter son projet et son équipe. Le tirage au sort a désigné MrDEMAILLE..... comme étant le premier à s'exprimer.

A l'issue de ce moment de présentation Mme Isabelle LEFEVRE, Présidente du CSOE, après avoir constaté publiquement que l'urne ne contenait aucun bulletin, ni enveloppe l'a refermée ; puis le bureau de vote a été ouvert à ...16^h37.

Les opérations de vote achevées, le scrutin a été déclaré clos à ...16^h42...

L'urne a alors été ouverte et les enveloppes comptabilisées et réparties sur la table de dépouillement, triées en fonction du nombre de voix. Un scrutateur a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur : celui-ci l'a lu à haute voix et a vérifié la concordance entre le nombre de voix porté par le bulletin et le nombre de voix inscrit sur l'enveloppe ; puis ventilation des bulletins par liste.

Observations éventuelles :Aucune.....
.....
.....
.....

Les éventuelles contestations examinées, la CSOE a arrêté et proclamé les résultats suivants :

Nombre de clubs inscrits : ...23... représentant ..66.. voix.

Nombre de clubs ayant émergé : ...21...représentant ..63.. voix.

Nombre de clubs votant : 21... représentant 63...voix.

Nombre de suffrages blancs ...0..... voix, et nuls 0... voix.

Nombre de suffrages exprimés : 63..

La liste de Mr G. Bellet totalise 39 voix pour 15 enveloppes.

La liste de Mr B. Demaille totalise 24 voix pour 11 enveloppes

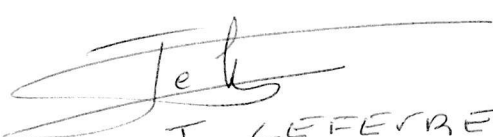
Selon la répartition des sièges prévus
selon les statuts du CRMLE, Sont
élus au Comité Directeur :

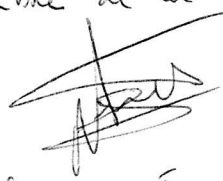
pour la liste

- | | |
|---------|----------|
| Georges | BELLET |
| Martine | PLATRET |
| Margaux | LEFEVRE |
| Claude | CROMBET |
| Thierry | PARIS |
| Didier | PASCAL |
| Bagrat | GINOSYAN |

pour la liste

- | | |
|------------|----------|
| Bertrand | DEMAILLE |
| Christophe | MATHIEU |

Présidente de la
CSOE

I. LEFEVRE

Membre de la CSOE

Nipouram Jean-Amand.

Code	Club en 2020	Président	A+B	A	B	Voix	Nom du Représentant	Procuration	Signature
Q69001	Lyon Olympique Echecs	POPELER Xavier	417	130	287	8	BADACI Simo	X	
Q69090	Lyon Echecs Passion 64	CRESTON Henri	203	41	162	5	H. Watson		
Q69011	Ste Foy Echecs	LEFEVRE Isabelle	177	120	57	7	D. PASCAL	X	
Q69077	Echecs Club de Corbas Mions	SOLENTE Pascale	168	128	40	7	BELLET	X	
Q69099	Echiquier des Lions - Lyon Oullins	GUILLERME Yves	154	78	76	5	GUILLERME		
Q69103	Club des Echecs et Jeu de Dames de Ranchal	CROMBET Claude	104	14	90	2	CROMBET		
Q69018	Echecs Club de Villeurbanne	PARIS Thierry	102	43	59	4	PLATRET	X	
Q69100	Massis Club d'Echecs	OSMANDJIAN Jean-Jacques	100	48	52	4	OSMANDJIAN		
Q69091	Avinkha Club d'Echecs	COLIN-KHUU Vincent	65	31	34	3	BO		
Q69023	Calade Echecs	GRASSET Didier	56	55	1	3	BELLET	X	
Q69085	A.C.E.L. Couzon	COLLET Pierre	48	33	15	2	LEROY ch	X	
Q69028	Genas Echecs	DARCET Bruno	48	26	22	2	PASCAL D	X	
Q69094	Givors Echecs	GREGOIRE Michele	45	22	23	2	PASCAL D	X	
Q69098	La Stratégie Echiquéenne	ROYER Charles-Henri	35	9	26	1	H. Watson	X	
Q69105	Lyon Echecs Avenir	GALANTE Patrick	31	23	8	2	PASCAL		
Q69097	Caissa Crazy Chess Club (C4)	NOE Emmanuelle	29	12	17	1	BADACI Simo	X	
Q69088	Centre Léo Lagrange-Decines	DA SILVA DIAS Antoine	25	22	3	2	PLATRET	X	
Q69012	Lozanne Echecs	DESSAINJEAN Benoit	19	18	1	2	BELLET	X	
Q69106	Echiquier de la Tour Irigny	BILLAUD Jean-Michel	13	5	8	1	H. Watson	X	
Q69089	Club d'Echecs de Thizy les Bourg (CETB)	DEMAILLE Bertrand	10	6	4	1	Dessainjean		
Q69074	Centre Léo Lagrange Villeurbanne	PLATRET Martine	8	6	2	1	PLATRET	X	
Q69101	MONT D'OR ECHECS	PETRIGNANI Felix	8	6	2	1	BELLET	X	
			1865	876	989	66			